

Les transports

M. Pepin: Tout le monde aussi.

M. Neil: Le gouvernement peut le faire parce qu'il détient la majorité au Parlement. Il n'a aucun représentant à l'Ouest du Manitoba et de la Saskatchewan et on s'en rend compte aujourd'hui à la Chambre, car aucun orateur libéral n'intervient pour défendre les intérêts de l'Ouest.

M. Pepin: Ne poussez pas. M. Bockstael va venir.

M. Neil: J'apprends avec plaisir qu'un député de la ville de Winnipeg va parler du tarif du Corbeau. Mais à ce qu'il semble, le gouvernement veut imposer de force le changement, quelles qu'en soient les conséquences. Les agriculteurs des Prairies ont du mal à survivre. Ils sont aux prises avec les taux d'intérêt élevés, avec la cherté des denrées, spécialement de combustible. L'an dernier, les taxes qu'ils ont dû verser au gouvernement fédéral sur l'essence ont augmenté d'environ 50c. le gallon.

M. Pepin: Ne changez pas de sujet.

M. Neil: Je n'ai pas l'intention de changer le sujet des coûts agricoles parce qu'aujourd'hui, l'agriculteur vend en-dessous de son coût de production et que ses revenus baissent d'année en année. Hier, je recevais par la poste un document de Statistique Canada consacré au revenu net des agriculteurs. On y apprend qu'en 1980, je parle plus précisément de la Saskatchewan, le revenu net était de 820 millions. Un an plus tard, il était tombé à 602 millions, baisse de plus de 25 p. 100 en un an seulement.

Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a fait un discours à Winnipeg, mardi 18 février, à l'assemblée générale annuelle de Co-op Implements, et voici ce qu'il disait:

Entre 1975 et 1981, le ratio des revenus nets agricoles aux encaissements agricoles est tombé de 39 à 21 p. 100.

Il disait également:

Les choses pourraient encore empirer dans l'année qui vient, car il est prévu que le revenu net agricole va encore baisser de 15 à 20 p. 100 en 1982.

Les producteurs céréaliers de l'Ouest n'ont pas les moyens de faire face à une hausse des transports céréaliers. D'après les journaux, le ministre de l'Agriculture a déclaré à London, en Ontario, il y a quelques jours—ce qu'il a confirmé hier au comité permanent de l'agriculture—que le gouvernement envisage de réétudier et de remettre en vigueur la vieille loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. Voilà à quel point est mauvaise la situation des agriculteurs. Le gouvernement ressort une vieille loi instituée pendant la crise pour sauver les agriculteurs de la faillite. Voilà à quel point le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) trouve mauvaise la situation

financière des agriculteurs. Et pourtant, nous voyons le ministre des Transports (M. Pepin) proposer une politique de paiement par l'utilisateur pour faire payer davantage aux producteurs de l'Ouest le transport de leurs céréales.

M. Pepin: Ce n'est pas vrai.

M. Neil: Dans les circonstances actuelles, il est absolument impossible aux producteurs de l'Ouest de payer davantage pour le transport des céréales.

M. Pepin: Nous avons une politique de paiement par l'utilisateur qui nous coûte 3.2 milliards de dollars.

M. Neil: Le ministre des Transports a affirmé à l'occasion dans des communiqués de presse aussi bien qu'à la Chambre que tous étaient d'accord dans l'Ouest à ce sujet.

M. Pepin: Qu'on passe à l'action.

M. Neil: Je n'ai constaté rien de tel, et j'ai pourtant discuté avec de nombreux producteurs. Ils m'ont tous dit sans exception qu'il faudrait peut-être modifier le tarif du Corbeau ou du moins dédommager les sociétés ferroviaires pour le transport des céréales, mais qu'il n'est absolument pas possible qu'eux, agriculteurs, paient davantage.

M. Pepin: Le gouvernement devrait tout payer, alors?

M. Neil: Si le gouvernement du Canada s'engage à payer la différence entre le taux du Pas du Nid-de-Corbeau de 1981-1982 et le taux compensatoire aux chemins de fer, cela devrait suffire pour le moment. Voyons ce que les chemins de fer vont donner. Assureront-ils des services? Transporteront-ils les grains? Toutefois, n'allons pas espérer, comme le document secret du cabinet qui a été divulgué le donne à entendre, que le producteur va payer encore plus qu'il n'est prévu pour 1981-1982, car dans cinq ans, ce chiffre pourrait fort bien atteindre 400 à 500 millions de dollars.

M. Pepin: Que feriez-vous alors?

M. Neil: Il est indéniable que le réseau de transport dans l'Ouest présente certaines anomalies dans le cas de l'industrie de l'élevage, celle des graines oléagineuses et des industries secondaires qui ajoutent de la valeur aux produits. On devrait, on doit s'en occuper.

M. Pepin: Dès maintenant.

M. Neil: Mais pas au détriment des producteurs céréaliers.

M. Pepin: Non, prolongeons le supplice.

M. Neil: A mon avis, toute cette question devrait être soumise à l'étude du comité permanent des transports ou d'un comité spécial.

M. Pepin: Retardons, remettons à plus tard.